

COMPTE-RENDU DES ATELIERS DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 11 FÉVRIER 2026

Faire Mieux Pour Palaiseau

ATELIER LOGEMENT

Il y est fait les propositions suivantes :

- La délivrance aux propriétaires de permis de location éviterait que des locataires puissent se retrouver avec des logements indécents, victimes d'infiltrations par exemple.
- La mairie mettrait à disposition des locataires un local qui jouerait le rôle de maison d'accueil pour toutes situations d'urgence locative et où seraient dispensées des formations d'aide juridique et d'accès aux droits pour les locataires ou personnes en recherche de locations.
- Le plafonnement des loyers serait préférable à leur encadrement tel que pratiqué par certaines municipalités aujourd'hui, pour éviter que les loyers soient toujours recalculés – et donc ré-évalués – en fonction des prix du marché.
- Une caution municipale pourrait être sollicitée en cas de loyers impayés.
- Les propositions de La France Insoumise pour créer du logement social exigeraient une mise en œuvre très ambitieuse sur Palaiseau, compte tenu de l'insuffisance du parc social immobilier et du temps d'attente de près de dix ans qui en découle – ainsi que de la nécessité de déposer très tôt son dossier - pour l'accès à un logement social.
- Compte tenu du relativement peu d'espace disponible sur la commune, la mairie devrait procéder à une densification du tissu locatif en récupérant un maximum de propriétés mises en vente par pré-emption et en rentabilisant l'actuel foncier habitable non utilisé pour faire des logements d'accueil d'urgence (pour personnes sans-abri, femmes victimes de VSS, etc...)

ATELIER DÉMOCRATIE / CITOYENNETÉ

Il y est demandé :

- L'intervention de la mairie pour la création d'un syndicat intercommunal de la culture et un autre des transports.
- Une totale accessibilité pour les personnes en situation de handicap, à commencer par leur accès au droit de vote selon des règles électorales accessibles et faciles à lire, une formation des agents municipaux étant sans doute à prévoir à ce sujet.
- Concernant la révocabilité des élu.e.s, il faudrait partir d'un engagement des candidat.e.s à démissionner si une pétition aboutissant à un référendum local exigeait la démission de certain.e.s élu.e.s. De même il faudrait obtenir du ou de la Maire qu'il ou elle s'engage à rédiger, dans le cadre légal approprié, sa propre lettre de démission au cas où une votation citoyenne contraindrait 30% - ou plus – d'élu.e.s à démissionner, entraînant de facto la tenue de nouvelles élections.
- La mise en place de conseils de quartier par tirage au sort parmi tous.les inscrit.e.s sur les listes électorales ainsi que les commerçant.e.s qui habitent la commune, avec possibilité de refuser pour ceux qui ne le souhaitent pas. Ces personnes tirées au sort jouiraient d'un pouvoir décisionnaire dans ces conseils pour un mandat d'un an.
- Le budget des conseils de quartier devrait être massivement augmenté et passer progressivement de 0,1% aujourd'hui à 10% du budget municipal, pour permettre la réalisation de projets concrets montés sous leur entière responsabilité.
- Le développement de services publics en régie publique plutôt que privée dans tous les domaines décisifs de la vie quotidienne (gestion des eaux, collecte des déchets, etc...).

- Une remise à niveau du site internet de la mairie et une plus grande transparence des documents municipaux, pour sortir des difficultés actuelles d'accès à l'information, malgré les obligations légales, en matière de budgets ou d'analyse des besoins sociaux.

ATELIER LOISIRS / CULTURE

Les propositions suivantes ont été avancées :

- Assurer la diffusion sur la commune d'une meilleure information quant aux initiatives culturelles qui s'y déroulent et aux lieux concernés.
- Assurer un meilleur échange d'informations entre les associations et les foyers, notamment ceux des résidences sociales.
- Créer des annexes de la MJC dans les quartiers défavorisés et des lieux sportifs de proximité.
- Instaurer des lieux d'actions pour les jeunes pour mieux impulser leurs projets de créations.
- Garantir l'accès des handicapé.e.s à la culture locale en prévoyant accompagnement, formation de professionnels, locaux aux normes PMR, outils adaptés (textes en braille et/ou imprimés en gros caractères, casques, etc...)
- Revenir à l'organisation de festivals, carnivals, défilés comme dans les années 70-80 où toute la population participait.
- Recréer une fanfare municipale qui formerait gratuitement ses musiciens.
- Réquisitionner les terrains de la sous-préfecture et de l'ancienne piscine pour y installer kiosques ou espaces dédiés aux loisirs populaires.

ATELIER SOLIDARITÉS, SERVICES PUBLICS ET SÉCURITÉ

Il en ressort les points suivants :

- Un large consensus se dégage sur la nécessité de désarmer la police municipale: celle-ci doit être une police de proximité et de prévention, et non de répression. Armer la police municipale est coûteux pour la commune, en plus d'être liberticide: entre 200.000 et 300.000€ par an, avec un temps de formation au maniement des armes ridiculement court (46 heures !) et donc des risques évidents de bavure pour la population palaisienne. Armer la police municipale et installer des caméras partout, c'est mettre de la peur là où il n'y en a pas, c'est la dérive d'un discours protectionniste passant par la crainte et le désir de contrôle qui en découle.
- Il convient au contraire de recréer de la confiance en rendant les Palaisien.ne.s davantage maîtres de leur vie, de développer des zones d'intérêt et d'activités en laissant les gens libres au lieu de tout régenter, bref créer plus de liberté pour mieux gérer son insécurité potentielle au lieu d'exploiter des faits divers à la marge.
- La culture doit être ouverte à l'initiative citoyenne avec des associations dotées de budgets significatifs, alors qu'aujourd'hui tout est encadré de façon draconienne dans les conseils de quartier.
- Plus généralement, il convient de favoriser l'accès de tous.les les habitant.e.s de la commune à des services de qualité en matière d'emploi, de logement, de sécurité, d'éducation et de périscolaire, sans oublier l'accès à la parole et la garantie d'être entendu.
- Toujours plus d'alternatives devraient enfin être proposées aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.

ATELIER ENFANCE / ÉDUCATION

Les demandes concernant la toute petite enfance (0-3 ans) pour mieux contrecarrer le développement des crèches privées :

- Mieux valoriser les métiers de la petite enfance, encore trop largement déclassés, en intensifiant la formation de ces professionne.le.s et en leur ouvrant de nouvelles évolutions de carrière.
- Améliorer le bien-être au travail pour un meilleur accompagnement du tout-petit.
- Suivre les recommandations du rapport de la chercheuse Sophie Marinopoulos préconisant une stratégie nationale pour la santé culturelle et impliquant de promouvoir et pérenniser l'éveil culturel et artistique de l'enfant, de la naissance à l'âge de 3 ans, dans la continuité du lien à ses parents.

Les propositions concernant les écoles et centres de loisirs :

- Absolument dégenrer les cours de récréation (pour sortir du cliché des filles marginalisées sur les pourtours pendant que les garçons jouent au foot au milieu).
- Veiller à proposer aux enfants une littérature jeunesse représentant la diversité des familles et de leurs conditions de vie.
- Substituer au 'cartable' de matériel scolaire fourni par la mairie aux écoles un budget prédéfini permettant à chaque professeur de choisir et acheter son matériel pédagogique spécifique.
- Mieux structurer la liaison entre scolaire et périscolaire pour en améliorer la continuité.

ATELIER ÉCOLOGIE

Dans le domaine des TRANSPORTS :

- Assurer la continuité des mobilités douces en développant plus d'initiatives pour la sécurisation des piétons, des vélos et des PMR.
- Instaurer davantage de navettes gratuites et en faire mieux connaître l'existence pour désenclaver certains quartiers.

Dans le domaine de l'ÉNERGIE :

- Développer les énergies renouvelables sur tous les bâtiments publics et favoriser les contrats visant à l'auto-consommation, pour que la Mairie s'approche de l'exemplarité en matière de transition énergétique durable.
- Développer des zones rassemblant davantage d'habitat collectif aux performances énergétiques sérieusement améliorées et regroupant des logements collectifs modernes dans une perspective de densification saine.

Dans le domaine de l'AGRICULTURE et de l'ALIMENTATION :

- Généraliser une alimentation bio dans les cantines et la consommation locale.
- Favoriser la végétalisation nourricière et les cantines locales bio.
- Concernant le foncier agricole, redéfinir le rôle de la Ferme des Marlières, récemment acquise par la municipalité actuelle, pour que ses productions servent à la consommation locale et aux cantines de la ville.
- Envisager, comme certaines communes de la Région Parisienne l'ont déjà fait, l'acquisition de foncier agricole en dehors de notre espace communal, et ce afin de développer notre production agricole autonome.
- Chercher à désenclaver le quartier 'scientifique' du Plateau, quelque peu isolé et dont la majorité des chercheurs qui y travaillent ne vivent pas à Palaiseau.

Dans le domaine de la gestion de la RESSOURCE EN EAU

- Revenir à une régie publique pour assurer la qualité de l'eau.

- Négocier avec le syndicat local de l'Yvette de nombreux réaménagements consécutifs à des dégradations intervenues au fur et à mesure de l'importante urbanisation de ces dernières années.
- Prévenir les risques de ruissellement en créant de nouvelles rigoles et d'inondations en décuplant la capacité des collecteurs actuels.